

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 SEPTEMBRE 2021

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni le 23 septembre 2021, sous la présidence de M. KASSA Wondwossen, Maire.

Etaient présents : MM. KASSA Wondwossen, FERNANDES Pascal, ROLLIN Pierre, GROENEWEG Jean-Nicolas, CHUPAU Laurent, MARTIN Armand, SELSCHOTTER Sylvain (arrivé à 21 h 15 et pouvoir à M. MARTIN Armand de 20 h à 21 h 15), Mmes SOUDAT Nicole, OLANIER Josette, DELARMEAU Pascale.

Secrétaire de séance : M. GROENEWEG Jean-Nicolas

Début de la séance : 20 H 10

Approbation à l'unanimité du compte rendu du dernier conseil.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a reçu la démission de Mme MELLOTT-SELLIER Dominique par lettre recommandée avec AR. Les membres du conseil ont reçu une copie de cette décision par mail.

Le conseil municipal ayant perdu 1/3 de ses membres, des élections partielles complémentaires auront lieu dans les 3 mois suivants la démission.

Monsieur le Maire souhaite ajouter 1 point à l'ordre du jour :

1- PLUI

La Communauté de Communes, gérante de la Zone des Rosses, nous conseille de modifier la destination du terrain de cette zone artisanale en « zone d'équipement ».

Cette modification permettrait d'accueillir de nouveaux projets (maison de retraite, base de loisir, ...). Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

REVISION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Avec l'arrêt des activités et les contraintes liées à l'épidémie COVID-19, les subventions attribuées aux associations avaient été revues.

Pour permettre à celles-ci de redémarrer, le Conseil Municipal a voté pour chaque association une revalorisation de leur subvention. Il est demandé, pour les années futures, un regard sur les comptabilités et les actions ou activités menées par les associations pour pouvoir apprécier l'intérêt collectif apporté aux habitants.

Association	Subvention 2020	Montant perçu en 2021	Complément 2021	Vote du Conseil		
				Pour	Contre	Abstention
APE	600	400	200	8	2	
Amicale Loisir Et Partage ALEP	400	50	150	9		1
Comité des Fêtes	600	50	550	10		
Amicale des Anciens Elèves	200	50	50	10		
FC St Maurice (Foot)	1700	1700	0	10		
Pétanque, Loisirs de St Maurice	400	50	150	10		
Aidons Lilou à Marcher	150	150	0	10		
Pelotes et chiffons	400	200	200	10		
Amicale des Sapeurs-Pompiers	600	600	0	10		
Total			1300	(Décision Modificative à réaliser au budget)		

DECISIONS MODIFICATIVES

Le Conseil Municipal doit procéder à des décisions modificatives afin d'adapter le budget aux contraintes réelles :

Depuis 2021 les provisions sont devenues obligatoires pour les créances douteuses (retard de règlement de plus de 2 ans).

Pour information, le retard de paiement constitue un indicateur de dépréciation d'une créance, c'est pourquoi il est nécessaire de constater la dépréciation afin de donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entité.

Assainissement : prévu 1181.78 €, à provisionner 1891.80 €,

Compte 6817	Provisions pour créances douteuses	+ 711.00 €
Compte 626	Frais postaux et télécommunication	- 711.00 €

Groupe scolaire : prévu 0, à provisionner 112.16 €,

Compte 6817	Provisions pour créances douteuses	+ 113.00 €
Compte 60632	Fournitures de petit équipement	- 113.00 €

Commune : prévu 0, à provisionner 66.97 €.

Compte 6817	Provisions pour créances douteuses	+ 67.00 €
Compte 60632	Fourniture de petit équipement	- 67.00 €

Pour les réparations aux vestiaires du stade (suite dégâts des eaux) :

Compte 615221	Entretien de bâtiment	+ 14 856.00 €
Compte 7788	Produits exceptionnels divers (rbt assurance) (Remboursement GROUPAMA)	+ 13 074.00 €
Compte 6226	Honoraires	- 1 782.00 €

Pour le goûter de la garderie :

Compte 60623	Alimentation	+ 1 000.00 €
Compte 615232	Entretien et réparation réseaux	- 1 000.00 €

Suite au vote des compléments d'attributions de subventions :

Compte 6574	Subventions	+ 780.00 €
Compte 6226	Honoraires	- 780.00 €

Ces décisions modificatives sont votées à l'unanimité.

REVISION DES TARIFS DES REPAS CANTINE SCOLAIRE

CONVIVIO, notre prestataire, souhaite réévaluer les tarifs pour 2021-2022 et augmenter les prix de 1,30 %.

Madame Chapuis, Maire de Aillant Sur Milleron, a fait savoir par mail, lu à sa demande en réunion, son désaccord face à cette augmentation. Une rencontre entre les 3 maires doit être organisée pour réfléchir sur les différentes possibilités de repas.

POINT SUR LES TRAVAUX

- Les travaux du local des associations sont presque terminés (finitions).
- A l'école, les travaux de clôture vont débiter lors des vacances de la Toussaint.
- Au Stade, suite aux dégâts des eaux, une remise en état des douches et des plafonds est en cours. Ces travaux ont été pris en charge par l'assurance pour un montant de 13 074 € sur un total de 14 856 €.
- La toiture du hangar technique va être revue pour un montant estimé à 700 – 800 €.
- Le parking de l'école est terminé. Il reste juste l'alimentation du portail.
- Le bitume a été rénové sur le carrefour de la rue des Pommiers, rue des Juifs et la RD56. Le marquage au sol reste à faire.
- Les gonds du portillon du cimetière vont être re-scillés.
- Nous sommes en attente d'une date de début des travaux à la salle des fêtes concernant l'isolation et le remplacement des portes et fenêtres.

Pour information, la fibre doit arriver à St Maurice et l'installation d'une armoire est proposée près de l'école (au carrefour avec le chemin des Fontaines).

LES ACTUS DE St MAURICE

Suite à la demande de quelques habitants, une réflexion est en cours sur le retour de la « Gazette de St Maurice ». La commission communication va se réunir prochainement pour en débattre : Faut-il conserver les « Actus », voire les rendre plus régulières, ou reprendre le concept de la Gazette ?

QUESTIONS DIVERSES

- PLUi : une réunion est prévue le 27/09 à 20h00 pour faire le point sur les OPAH.
- Une réunion de travail est également prévue le 07/10 à 20h00.
- Le Maire nous fait part de plaintes concernant une dame se promenant sur la route de Château-Renard avec ses chiens sans laisse. 2 personnes auraient été attaquées. 2 courriers d'avertissement ont été envoyés.
- Au prochain Conseil Municipal, la mise à disposition du local près de l'ancien stade pour le Comité des Fêtes sera étudiée.
- Fête de St Maurice, le planning des activités est présenté ainsi qu'un plan d'organisation du site de la manifestation par Madame Josette OLANIER. Le Conseil la remercie pour son implication et la qualité de son travail.
Pour rappel, le programme des festivités est le suivant :

25 septembre après-midi sur le champ de Foire

14 h : concours de pétanque.

15h30 : majorettes de Douchy accompagnées de l'Amicale de Châtillon-Coligny et des deux routes décorées (s'inscrire en mairie). Défilé de l'ancienne mairie au stade.

Fin d'après-midi : DJ avec repas.

22h30 : Feu d'artifice.

26 septembre toute la journée

10h30 : Messe avec la participation des trompes « les Echos de Chamerolles » suivi d'un verre de l'amitié sur le parvis de l'église. Les trompes seront parmi nous sur le stade jusqu'à 16h30.

17h : Remise des récompenses au stade

De 10h à 18h au stade : démonstration de travail de chiens de Berger, moutons et oies – Tondeur de moutons

Fileur de verre

Nombreux exposants (miel, cidre, conserves, agneau, fromage, pain, dégustation vins de Sancerre, glaces, rosette, savons, cadeaux de naissance, barbabapa, confiserie, pêche enfants...)
Avec la participation des associations.

Restauration assurée par le Comité des Fêtes samedi soir et dimanche midi.

Fin de la séance : 22 H 50